

## ESPACE AÉRIEN ET RÉGLEMENTATION AÉRIENNE

### Respect de l'espace aérien et de la réglementation aérienne: des enjeux majeurs pour nos activités

Cet espace est partagé par tous les usagers de l'air et il est indispensable que chaque utilisateur connaisse et respecte parfaitement les règles qui en régissent l'accès.

#### 2006, UNE ANNÉE CRITIQUE

Plusieurs incidents sérieux se sont produits en 2006, celui du Salève étant le dernier en date: la FFVL condamne sans réserve les agissements de ceux qui transgressent de telles règles et souhaite que les pilotes soient sanctionnés.

L'image très défavorable qui jaillit de ces faits sur toute l'activité, peut aussi remettre en cause la crédibilité et le travail de l'ensemble des personnes investies au niveau national et régional, auprès des instances civiles et militaires pour la défense de nos activités dans le domaine de l'espace aérien.

Conscients cependant que les incidents relevés ne reflètent pas la globalité des infractions commises volontairement ou par manque de connaissances parfois, nous sommes persuadés qu'il faut aller plus loin qu'une simple réprobation et que le milieu dans son ensemble, doit prendre en compte ces éléments et accentuer ses efforts pour procéder aux ajustements de comportements nécessaires à tous les niveaux. C'est bien entendu le parapente et le delta qui sont très majoritairement concernés, néanmoins certaines formes de pratique du cerf-volant ont également des contraintes et la pratique du kite en certains lieux peut aussi ponctuellement être concernée.

#### INFRACTIONS À LA RÉGLEMENTATION AÉRIENNE: IL FAUT RÉAGIR VITE ET DURABLEMENT.

Rappel: chaque pilote agit en « commandant de bord » et est totalement responsable de ses actes.

Les infractions à la réglementation aérienne sont des délits pouvant être punis

de très fortes amendes et passibles du tribunal pénal d'une part, mais elles sont souvent, en plus, associées directement à des prises de risques inconsidérés avec possibilité de mise en danger de la vie d'autrui. Ainsi, pénétrer dans un espace de classe D ou dans une zone militaire d'entraînement par exemple, c'est objectivement risquer la collision avec un appareil qui vole uniquement aux instruments, certain d'être protégé par le statut de la classe d'espace dans laquelle il évolue. Il s'agit là d'un risque parfaitement objectif que le pilote en infraction fait courir, y compris aux simples passagers ... que nous sommes tous lors de nos déplacements en avion.

**IL APPARTIENT DONC À CHAQUE PRATIQUANT DE S'APPROPRIER CES DONNÉES ET CE CONSTAT EN MODIFIANT SI BESOIN SON COMPORTEMENT EN CONSÉQUENCE.**

Considérant qu'il s'agit d'un axe de travail prioritaire, la FFVL met en œuvre puis accompagne dès cet automne ainsi qu'en 2007, plusieurs actions de sensibilisation et d'information complémentaire en direction de tous les acteurs: pratiquants, encadrants, commissions et élus récapitulés ci-dessous:

Alerte du Président de la FFVL et du CT en charge du suivi du dossier sur le site fédéral début octobre.

Article dans Vol Passion pour situer les enjeux dans le numéro de décembre 2006.

Création d'un petit document de rappel des connaissances minimales indispensables (premier trimestre 2007).

Réunions régionales d'information avec le concours des référents régionaux espace aérien (EA) et actions spécifiques en direction de tous les acteurs (premier trimestre 2007).

Ce sujet a également été abordé lors du rassemblement des moniteurs de vol libre et des réunions nationales des commissions treuil, formation, labels et

compétition. Il sera aussi au programme du séminaire des référents EA de début 2007 pour préparer les réunions régionales notamment.

Cet inventaire d'actions n'est pas exhaustif et pourra être complété ultérieurement.

Le vol libre bénéficie à ce jour de la réglementation la moins contraignante, ce statut ne pourra cependant être préservé dans les années futures que grâce au comportement responsable de chacun d'entre nous.

Pour mémoire, chacun peut déjà trouver tous les éléments relatifs à la réglementation aérienne sur le site fédéral. Une page spécifique espace aérien sera intégrée courant janvier au nouveau site web de la FFVL actuellement en construction.

#### DE VRAIES RAISONS D'ÊTRE OPTIMISTES POUR 2007

Grâce à l'informatique et Internet, les outils d'information évoluent très vite: nous sommes certains que dans très peu de temps des outils très ludiques permettront de s'approprier ce sujet de façon très plaisante: régulièrement de nouveaux logiciels voient le jour et permettent progressivement de visualiser les espaces en trois dimensions, par exemple avec les GPS on peut dès à présent repérer les contours des zones et l'édition par le SIA de cartes au 1/250 000 du sol au FL195 rendra la lecture des cartes aéronautiques beaucoup plus plaisante et facile.

Nous avons vraiment besoin de votre soutien à tous pour relever pleinement ce défi et comptons sur l'engagement de chacun d'entre vous, pratiquants, encadrants et élus ainsi que tous les acteurs du milieu du vol libre, pour appuyer et partager cette démarche qui devrait nous permettre de préserver au mieux les intérêts de toutes nos activités.

**Jean-Claude BÉNINTENDE**

Président de la FFVL

&

**Gérard DELACÔTE**

CTN en charge du dossier de l'espace aérien

il en va des ailes  
comme des êtres humains  
les uns et les autres ne vont vraiment bien  
que si l'on en prend soin  
constamment

l'heure est arrivée  
profite  
de la possibilité avantageuse  
fais contrôler ton équipement  
auprès d'Advance  
dans un de ses centres de service  
les suspentes, les coutures  
un check complet  
dans les moindres détails

afin que tu puisses également  
au cours de l'année à venir  
faire pleinement confiance à ton aile

Thank you for flying ADVANCE

Pour de plus amples informations: [www.advance.ch/contrôle](http://www.advance.ch/contrôle)

advance france sarl  
zone industrielle  
fr 66830 odaren  
tél +41 33 225 70 10  
fax +41 33 225 70 11  
info@advance.ch